

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

THOMAS CHAPUIS, Rédacteur en Chef.

LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

UNE LETTRE DE BOULANGER

Voici la lettre que le général Boulanger vient d'adresser à M. Tirard, président du conseil :

Londres, le 4 septembre 1889.

Monsieur le président du conseil, Au moment même où je fais décret d'accusation et traduit devant la Haute-Cour, je déclare que je refuse de m'incliner devant une mesure que je trouve inique, et que je ne reconnais pas la compétence d'un tribunal d'exception qui avait demandé lui-même qu'on me livrât à lui, et dont les membres, étant ennemis, ne pouvaient être mes juges.

Mais je déclare, en même temps, que si on me donnait des juges de droit commun, c'est-à-dire un conseil de guerre, ou la première chambre de la cour d'appel, dont je suis justiciable en ma qualité de grand officier de la Légion d'honneur, je considérerais comme un devoir de répondre au rendez-vous.

Après le réquisitoire de M. le procureur général, après que ce dernier a affirmé des faits qui, s'ils étaient établis, entacheraient mon honneur, faits que la Haute-Cour n'a même pas eu à apprécier et sur lesquels elle s'est bornée à voter des réserves pour permettre que je fusse traduit devant une juridiction compétente, je ne me contente pas de déclarer que je me rendrais devant cette juridiction si j'étais traduit devant elle, je demande énergiquement à y être traduit ; je demande le tribunal impartial auquel a droit tout citoyen.

Vous êtes le chef responsable du gouvernement : à ce titre, c'est à vous que je m'adresse pour vous prier d'obtenir, soit de M. le ministre de la guerre, qu'il me défère à un tribunal militaire, soit, si ce dernier s'y refusait, du ministre de la justice, qu'il me traduise devant la première chambre de la cour d'appel de Paris.

Et je prends l'engagement formel de me rendre à l'appel qui me sera fait par l'un ou par l'autre de ces tribunaux.

Si vous refusez d'obtempérer à ma demande, il deviendrait, aux yeux de tous, qu'on craint en haut lieu les tribunaux impartiaux et que l'on ne se fie, pour me juger, qu'à mes ennemis déclarés.

Dans ce cas, la lumière étant faite, il ne me resterait qu'à remettre ma cause entre les mains du juge suprême qui, avant trois semaines, aura prononcé en dernier ressort.

Veuillez agréer, monsieur le président du conseil, l'expression de mes sentiments distingués.

Général BOULANGER

La Presse accompagne cette publication du commentaire que voici :

Ce défi, basé sur la légalité et le droit, est bien dans la théorie de notre parti, et le général nous permettra de lui envoyer, de notre part et de la part de tous nos amis, l'expression de notre sincère admiration pour cet acte si politique, si digne et si fier.

Cette lettre produira, par son allure même, sur le pays une grande et profonde impression.

Ce langage n'est point celui de la polémique et de l'irritation (que l'œil légitimerait cependant, hélas !) c'est l'appel fait au gouvernement de son pays par un Français qu'on a voulu atteindre dans son patriotisme et dans son honneur.

Si le gouvernement reste muet à une pareille injonction, la même pensée viendra à l'esprit de tous les Français, et on dira de lui :

Il a peur !

Combien faut-il que notre cause soit bonne et gagnée d'avance, pour que la seule parole d'un honnête homme, prononcée de si loin, fasse trembler les misérables qui ont entrepris de falsifier le suffrage universel !

AVANT LES ELECTIONS

Il est de règle, avant la bataille de montrer une confiance absolue dans la victoire : c'est l'usage des deux partis. Républicains et boulangistes témoignent en ce moment d'une même assurance pour l'issue de la lutte électorale ; dans chacun des deux camps on se proclame vainqueur d'avance. Nous remarquerons surtout l'air de triomphe de la *République Française* :

« Aucun doute, s'écrit-elle, sur le résultat final. Le 22 septembre, anniversaire de la date immortelle où la République fut proclamée pour la première fois, sera le jour où le suffrage universel consacrerait avec un magnifique éclat la République et faire une fois de plus des conquêtes de la Révolution une réalité. »

Est-ce pure tactique de la part des journaux opportunistes d'afficher une si belle certitude ? N'auraient-ils pas plus de raisons que nous ne voudrions de croire au succès ? Avec un ministère décidé à tout pour réussir avec un personnel de fonctionnaires qui jouent leur sort, avec les fascinations actuelles de l'Exposition, avec la loi militaire, avec la complicité de toutes les mauvaises passions de jouissance et d'égalité et le déchaînement des haines contre la religion, les républicains ont plus de chances de leur côté que les honnêtes gens. Et les torts du gouvernement, si graves, si nombreux qu'ils soient, suffiront-ils à faire contre-poids à tous ces éléments de succès ?

On a peut-être trop compté, pour battre en brèche la république gouvernementale, sur l'effet des accusations portées contre ses principaux chefs. Que peuvent faire après tout, à une quantité d'individus qui ont leurs raisons particulières de vouloir le maintien du régime actuel, tout ce qu'on a pu dire contre M. Grévy et son genre, ou contre M. Constans et M. Thévenet, et M. Rouvier et les autres ? Sommes-nous dans le siècle de l'honnêteté et la république est-elle le régime de la vertu ?

Quand les Danton et les Marat sont publiquement glorifiés, quand un Carnot reçoit les honneurs officiels du Panthéon, quand les Robespierre, les Fouquier-Tinville, les Collot-d'Herbois, les Saint-Just, sont salués

partout, en cette année du centenaire de la Révolution, comme les glorieux ancêtres de la patrie moderne et les premiers fondateurs de la république, peut-on attendre de bien moindres forfaits qu'ils inspirent de l'horreur à l'opinion ? M. Rouvier eût-il commis les malversations dont on l'accuse, sans compter l'odieuse tentative pour lequel il dut passer en police correctionnelle ; M. Thévenet eût-il bénéficié, comme on le prétend, de ses relations avec un escroc de Bourse ; M. Constans lui-même eût-il fait empoisonner l'infortuné Richaud, après avoir extorqué la ceinture à diamants du roi Norodom, qu'est-ce que tout cela auprès des hommes de 92 et de 93 dont on fait aujourd'hui des héros ?

Ce serait avoir trop bonne idée du suffrage universel que de le croire absolument sensible à des méfaits tels que les indélicatesses de celui-ci ou les tripotages de celui-là. Tout passe, tout s'oublie. M. Wilson lui-même n'a-t-il pas pu se représenter devant les électeurs ? Les honnêtes gens sont trop portés à se prendre pour les autres et à croire que ceux-ci pensent et sentent comme eux. Quels que soient les griefs des hommes d'ordre et de bien, de travail et de paix, contre le régime actuel, rien n'est moins assuré pour eux que le succès aux prochaines élections.

Ce qui doit pourtant déterminer tous les conservateurs, et les catholiques surtout, à faire les plus vigoureux efforts dans la lutte électorale, c'est l'importance du résultat. Il y a quelque chose de particulièrement inquiétant dans l'approbation et l'estime données si chaleureusement au ministère actuel par les républicains, qui ne cessent de réclamer un gouvernement fort. La *République Française* exulte en disant qu'on a un ministère qui est enfin un gouvernement, un gouvernement qu'elle qualifie de bienfaisant et de réparateur.

Qu'est-ce que cela signifie ? En quoi ce ministère est-il plutôt un gouvernement que les autres ? Pourquoi les Constans et les Thévenet valent-ils mieux que leurs prédécesseurs ? Qu'ont-ils fait de plus que les autres, ceux-là ? Une seule chose. Ils ont montré qu'ils pouvaient passer outre au droit pour arriver à leurs fins ; ils ont prouvé qu'ils étaient hommes à mettre de côté la loi, à violenter la justice, à frauder la vérité pour défendre la république. Ils ont fait le procès Boulanger, ils l'ont fait au mépris de la Constitution, avec un tribunal d'exception, à l'aide de faux témoignages.

Ainsi la République a trouvé son gouvernement, parce qu'elle a rencontré des hommes capables de remplacer le droit par la violence.

Le procès Boulanger, dont tous les républicains ont triomphé avec le ministère, est un avertissement au pays sur le caractère du futur régime. Si le ministère a bien mérité par la condamnation du général Boulanger, quel gré ne lui saura-t-on pas du succès des élections ? Le triomphe des républicains au scrutin du 22 septembre, c'est la consolidation

tion et le maintien à perpétuité du ministère Constans-Thévenet.

Mais que fera ensuite le parti vainqueur, que fera le ministère ? Il faudra bien qu'on aille de l'avant. Le triomphe aura été le prix de la coalition, et il y aura à satisfaire tous les partis, tous les programmes. Ira-t-on au socialisme ? Ce n'est pas encore le moment ; mais on franchira la dernière étape de la persécution religieuse. Pour donner une satisfaction commune à tous ceux qu'aura unis la victoire, on reprendra la guerre au clergé et à la religion avec un nouvel acharnement.

Avant de passer aux réformes sociales que réclament les radicaux et les ultra-révolutionnaires, mais qui effrayent encore les opportunistes, on voudra achever l'œuvre commencée de la sécularisation. Là-dessus l'entente s'établira facilement, et, s'il le faut, les plus modérés feront aux intrançaisables toutes les concessions que l'intérêt de l'union et la discipline du parti exigeront.

On fera d'abord l'application au clergé de la loi militaire, et il n'en faudra pas plus pour dépeupler les séminaires, épuiser les congrégations religieuses, désorganiser le service paroissial. On en viendra ensuite à la suppression du budget des cultes, à l'abrogation du Concordat. M. Thévenet ne l'a-t-il pas déjà annoncé ?

Depuis vingt ans, on a tant de fois inscrit ces mesures de persécution au nombre des réformes capitales réclamées par l'intérêt républicain, qu'un grand nombre d'électeurs, de ceux surtout qui sont attachés à la république par haine de la religion, croient qu'il est d'une importance considérable de les obtenir, et le gouvernement paraît avoir beaucoup fait aux yeux de son parti, s'il exécute cette vieille clause des programmes républicains. On ne lui en demandera pas davantage, et pour y arriver, il n'hésitera ni à manquer à l'obligation contractée envers le clergé au nom de la nation française par la Constituante de 1789, ni à forfaire à la signature de la France apposée à perpétuité au Concordat. Là non plus, ce n'est ni le droit ni la justice qui l'arrêteront.

Si donc les candidats du ministère l'emportent aux élections, la prochaine législature se passera, on peut le prédire, à compléter l'œuvre de la laïcisation par les dernières mesures d'exécution contre le clergé et les ordres religieux ; elle consommera la rupture avec l'Eglise. Et après, ce sera la persécution.

C'est donc du clergé, de la religion, de l'Eglise, qu'il s'agit avant tout aux prochaines élections.

Les catholiques qui veulent la main de l'Eglise, les conservateurs qui désirent la paix religieuse, comprendront-ils la nécessité absolue, immédiate, urgente d'agir, de se concerter, de faire tous les efforts pour que la cause de la religion ne succombe pas au scrutin du 22 septembre avant le triomphe de la république gouvernementale ? Et si le clergé, directement intéressé à la lutte, s'en mêle, n'aura-t-il pas fait son devoir et suivi le conseil que les

voix les plus autorisées des pasteurs lui ont déjà donné ?

ARTHUR LOTH.

LE FIGARISME

Veut-on apprécier une fois de plus de quel ton et avec quel mépris des convenances religieuses les gens du *Figaro* parlent de certaines questions intéressant les catholiques ?

Voici ce que publie gravement aujourd'hui le dit journal :

D'après les nouvelles qui nous arrivent de Rome des sources les plus autorisées, le départ du Pape de la Ville Eternelle est, en principe, chose tout à fait arrêtée dans l'esprit de Léon XIII.

Seulement, d'après un nouveau projet que nous communiquons à nos correspondants, l'absence du Saint-Père de la Ville Eternelle pourrait bien n'avoir qu'une durée assez courte et se bornerait probablement à une simple excursion dans les pays catholiques du continent : Autriche, Belgique, Espagne, etc.

La France serait naturellement comprise dans l'itinéraire pontifical. Mais la visite de Léon XIII à Paris et à l'Exposition universelle serait, d'après le correspondant, subordonnée à la situation politique et au résultat des élections.

Le Pape se réserverait, dans cette combinaison, de garder ou non l'*incognito* comme les autres souverains, soit à sa sortie de Rome, soit à sa rentrée sur le sol italien, soit au cours de son voyage, selon les circonstances et ses convenances personnelles.

Ainsi le *Figaro* n'a pas reculé devant cette inconvenance de montrer le Pape venant *incognito* visiter l'Exposition du centenaire de la Révolution !

C'est bien là le journal qui, l'autre jour constatant la multiplication des cas de divorce, en tirait argument en faveur de la nécessité de la loi qui s'est attaquée à l'indissolubilité du mariage. Les divorces se multiplient, disait-il. On voit combien la loi qui les autorise était nécessaire !

LE COTÉ SCIENTIFIQUE

« Vouloir expliquer ce sinistre problème dans tous ses détails, serait certainement entreprendre une tâche audessus de nos forces. Cependant il est possible d'indiquer quelques-unes des causes qui ont amené ce terrible cataclysme ; d'autant plus que, grâce à son isolement même, le rocher de la citadelle est relativement facile à étudier dans tous les détails de sa stratigraphie. »

Le rocher de Québec n'est pas une masse compacte comme toutes les collines des Laurentides. Il se compose, dans son ensemble, d'une série de couches pierreuses, d'épaisseur et de composition variables, qui inclinent toujours fortement en un sens ou en l'autre, quand elles ne sont pas absolument verticales.

Ces lits, déposés primitivement en

plans horizontaux, ont été redressés plus tard sous l'action de forces géologiques. Et comme ils sont situés dans le voisinage de cette grande rupture qui traverse obliquement toute la province de Québec, ils semblent avoir été plus bouleversés que les lits voisins. Aussi, voit-on leur inclinaison, tantôt en restant du côté du fleuve, tantôt sous leur masse elle-même. C'est ainsi que, depuis la côte de la Basse-Ville jusqu'à un milieu de la Terrasse, ils plongent à l'intérieur. Vis-à-vis les quais Allan, ils plongent au contraire vers le fleuve.

C'est entre ces deux points que l'éboulement s'est produit, précisément à l'endroit où ils sont absolument verticaux, s'ils ne surplombent pas légèrement du côté des quais.

La base de ces lits ayant été dénudée par les travaux de diverse nature faits au niveau de la rue à cet endroit, il ne restait plus que des lames rocheuses, relativement minces et atteignant plus de cent pieds de hauteur verticale.

Or, ces couches toutes criblées qu'elles sont de joints et de fissures, n'avaient pas la résistance des lits plus compactes.

L'eau les a attaquées petit à petit de diverses manières, jusqu'au moment où, cédant sous leur propre poids, elles se sont abîmées dans la rue, laissant à découvert leurs voisines sur lesquelles reposent encore l'extrémité sud-ouest de la Terrasse.

Dire qu'il ne se produira pas de nouveaux éboulements à ce même endroit, serait une absurdité. Déjà les larges cravasses qui sillonnent le rocher de cette partie de la Terrasse parallèlement à la surface du premier éboulement, indiquent qu'une large masse de rochers, bien plus considérable que la première, tombera sans aucun doute à une date plus ou moins reculée.

Il est probable toutefois que des malheurs en tous points semblables à celui que nous déplorons aujourd'hui n'arriveront pas en d'autres endroits du rocher de Québec. La disparition des couches géologiques nous en est une garantie assez sûre. Mais sur ce point en particulier, on devra voir les cravasses déjà existantes s'agrandir peu à peu, les lits se séparer de plus en plus, jusqu'à ce qu'ils rejoignent les débris qui obstruent maintenant la rue Champlain.

La partie sud-ouest de la Terrasse nous paraît nécessairement destinée à disparaître. Qu'on n'essaie pas de fermer les cravasses, avec du ciment les lits voisins sont trop poreux pour que l'eau ne s'y insinue pas et n'y continue pas son travail incessant de dégradation, surtout pendant les gelées de l'hiver. Le plus sûr serait de précipiter un dénouement qui arrivera nécessairement à une échéance plus ou moins éloignée et de faire tomber dès maintenant ce qui doit s'écrouler spontanément plus tard. D'autant plus que ces immenses quartiers de rochers suspendus, comme en équilibre instable, au-dessus d'une voie publique, sont une menace terrible pour la population de ce quartier.

Il vaut mieux prévenir un malheur

FUGILEMENT DU COURRIER DU CANADA

25 Septembre 1889 - No 27

LE CRIME

—DU—

CHATEAU-TEMPÊTE

(Suite)

— Bah ! répondit Colette, quel est le logis dans lequel il ne meurt pas quelqu'un ? Un peu plus tôt, un peu plus tard, nous sommes nombreux à Château-Tempête...

— Attendez, reprit le chanvreux, attendez la Colette... Si le hibou crie deux fois encore, aussi vrai comme je teille du chanvre, et que la lune va sortir des nuages noirs qui la couvrent ; aussi vrai, comme ce matin j'ai vu relever treize corbeaux presque sous mes pieds, il mourra quelqu'un dans cette maison avant que le soleil soit couché trois fois.

Colette devint pâle, et Gaspard, ferma son livre, fixa des yeux effarés sur le chanvreux.

— Taisez-vous, dit la Colporteur, en s'adressant à Germain, taisez-vous c'est mal d'essayer de lire dans le

livre de la destinée. Dieu seul compte nos jours et ménage, suivant sa volonté, nos douleurs et nos joies. Vous effrayez cet enfant avec vos folies... passant sa main hâlée dans ses beaux cheveux blonds.

— Riez ! riez ! fit le chanvreux, je sais ce que je dis... Le hibou vient de crier pour la troisième fois, il y aura du sang dans la maison, comme il y a déjà eu des larmes... J'y viens travailler, parce qu'il faut gagner son pain, pas vrai ! Mais je vois clair, clair comme les oiseaux pour qui les ténèbres n'existent pas. Les orfraies, les engoulevents et les freux ouvrent les yeux dans les nuits noires, et mon regard à moi lit dans les consciences, dans les consciences que le remords fait sombres, sombres comme l'enfer...

— Ça, c'est vrai, dit Morin, en cessant de tresser son chapeau de paille, je n'oublierai jamais qu'il y a trois ans, quand Pescon fut assassiné dans le Val-Rouge, vous avez indiqué le vrai coupable, à l'heure où un innocent allait être amené par la gendarmerie. Et même depuis ce temps-là Nicol vous tient en grande estime et profonde amitié.

— Oui, répondit le chanvreux avec une certaine emphase, c'est un don que j'ai... Quand il y a du sang dans les mains d'un homme, je frissonne en apercevant comme si un accès de fièvre me prenait ; si un remords le trouble, si une malédiction pèse

sur sa tête, l'air me manque, et il me semble que j'étouffe... Pourquoi vous étouffez-vous que je possède cette faculté-là ? Un médecin ne devine-t-il pas d'un seul regard la maladie de celui qui le mandate ? Les bêtes douces d'instinct ne pressent-elles pas l'orage ? Moi je devine le crime et le malheur, voilà tout !

— Nous sommes tous honnêtes ici ! entendez-vous, dit Colette, et cependant vous paraissez vouloir insinuer...

— Je ne dis rien ! rien ! répéta le chanvreux en laissant retomber la barre de bois sur sa poignée de chanvre avec une violence concentrée, comme s'il voulait donner un démenti à ses paroles. Mais trouvez-vous naturel ce qui se passe ici, par hasard ?

— J'admire le bien qu'on y fait, et les aumônes qu'on répand.

— Pourriez-vous m'expliquer pourquoi le maître vous a si longtemps refusé la permission de vous marier avec Morin ?

— Il a fini par consentir à notre union, dit Colette.

— Et il fait demain les frais des fiançailles, dit Morin.

— Pourquoi le maître déteste-t-il les enfants ? Est-ce juste ? Est-ce d'un brave cœur et d'une bonne conscience ? Quel mal font ces jeunes créatures pour qu'il les fuie avec une sorte de terreur.

— Vous oubliez qu'il a presque

adopté mon Gaspard, fit gravement la Colporteur, et que mon fils a reçu de lui déjà un peu de science et beaucoup de bonheur.

— Ce n'est pas une raison.

— Vous devenez méchant, le chanvreux, répliqua la Colporteur, mais je dois tout à M. Makensie, et je ne le laisserai pas calomnier devant moi.

— Ce qui s'est passé au sujet de Gaspard m'empêche pas le maître de haïr les innocents... Il a fondé une école, c'est vrai, mais il n'y met jamais les pieds, et c'est par le maître qu'il est renseigné sur le progrès des élèves... Il y a déjà longtemps, M. Bernard voulant ménager une surprise à celui qu'on appelle le Bienfaiteur du pays, amena dans le parc tout son petit monde d'enfants. Chacun d'eux tenait un bouquet à la main, et le plus âgé devait réciter un compliment ; M. Makensie n'eut pas plutôt aperçu les petits qu'il s'enferma dans sa chambre à la grande mortification de M. Bernard...

— Mais, fit Colette, s'il n'acceptait point les bouquets des élèves, il leur fit servir une collation de laitage et de gâteaux... Vous agissez mal, Germain, je vous blâme, et j'en viendrai à vous mépriser, si vous continuez à parler comme vous le faites, et à semer dans l'âme des serviteurs la haine pour celui dont ils mangent le pain. Certes, je me garderais bien de révéler à mon maître le rôle que vous

jouez dans cette maison, mais j'en instruirai M. Guillaume, son ami. Dans certains cas, garder le silence est une complicité : je ne suis ni lâche ni ingrate.

— Vous perdez à la fois votre conseil et vos menaces, la Colporteur ; je mange le pain de M. Makensie, et j'y teille son chanvre, partant nous sommes quittes... Mon travail vaut son salaire... Si je l'aimais pardessus le marché, c'est lui qui me devrait du retour. Quant à me chasser de sa maison, il ne l'oserait pas !

— Il ne l'oserait pas !

— Non ! le maître comprend que je lis en lui, et mon regard le trouble... Il sait que je l'ai rencontré la nuit dans les grands bois, sanglotant et criant miséricorde. Il se souvient que j'ai entendu sortir de sa bouche des paroles terribles... et jamais, entendez-vous, jamais, il ne me chassera du château, où je teillerai du chanvre jusqu'à ce qu'on tisse mon linceul... Si Makensie n'aime pas les pauvres, les pauvres ne l'aiment pas, et plus d'un crache sur son aumône.

— Monsieur n'aime pas les pauvres ! fit Colette ; tout son revenu est dépensé pour eux !

— On distribue de l'argent en son nom, ce qui n'est pas la même chose. Est-ce vraiment pratiquer la charité commandée par l'Evangile que de ne jamais adresser une parole aux malades, aux déshérités, aux souffrants de l'âme ; un mot consolant vaut

souvent mieux qu'un morceau de pain pour le corps... Pourquoi Makensie aimerait-il les pauvres, savez-vous seulement s'il est chrétien ?

Moi j'en doute, qui dédaigne les petits ne peut adorer le sauveur Jésus... Oh ! je sais, vous trouverez réponse à tout... Makensie a construit l'église... Mais n'avez-vous jamais étudié le maître quand il se tient debout devant l'autel ? Il ne prie pas, ne s'agenouille pas, ne s'humilie pas devant Dieu. On dirait plutôt qu'il lui parle face à face et qu'il prétend lui demander des comptes, à moins qu'il n'ose le braver. Vous levez les épaules, la Colporteur... J'ai près de cent ans, et j'ai toujours dit leurs vérités aux gens du village, je ne fais point d'exception pour le maître... Aussi bien quelque chose en moi me force souvent à parler comme le vent souffle pour amener l'orage, comme le chien hurle la mort pour annoncer qu'une maison prendra le deuil.

— C'est bon ! c'est bon ! fit Morin ; je suis comme la Colporteur, comme Colette, Andoche et tous ceux qui vous entendent et dont la conscience se révolte tandis que vous parlez. Vous êtes un ancien, le chanvreux, et les vieux ont droit au respect à moins qu'ils se conduisent de façon à démériter.

(A suivre.)

que de s'apitoyer après coup sur les résultats d'une négligence coupable. Avec un peu de travail, il serait relativement facile de déterminer les limites en dedans desquelles devraient se faire le travail de démolition d'un nouveau genre dont nous indignons ici les grandes lignes.

L'ABBÉ LAFAMME.

ANNONCES NOUVELLES

Université Laval.—J. C. Laflamme, ptre ligne Allan.—Voyage 4me page. Nouvelles importations d'automne.—Ethan Bros. Quelques conseils. L'expérience du Révérend Père Wilds.—Dr J. C. Ayer & Co.

CANADA

-QUEBEC, 25 SEPTEMBRE 1889-

GRANDE

DEMONSTRATION CONSERVATRICE
Au Château-Richer, comté de Montmorency

JEUDI PROCHAIN, 26 SEPT.

Une grande assemblée des électeurs du comté de Montmorency et des environs aura lieu au Château-Richer, jeudi prochain, le 26 septembre.

Sir H. L. Langevin, Sir A. P. Caron, les honorables messieurs Taillon, Flynn, Blanchet et messieurs Desjardins, Faucher de St-Maurice et Casgrain adresseront la parole.

L'assemblée se tiendra chez M. P. CÉLESTIN LEFRANÇOIS, à un mille à l'est de l'église paroissiale, et commencera à 130 heure p. m.

Un train spécial du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix partira de Hedleyville (Québec), à midi, et arrêtera à toutes les stations intermédiaires.

Un train spécial partira de Ste. Anne à 1 heure p. m. pour le Château-Richer.

Prix des billets

De Québec au Château-Richer et retour.....	30 cts.
De Beauport.....	25 "
Du Sault Montmorency..	20 "
De L'Ange-Gardien.....	15 "
De Ste-Anne.....	15 "

CLUB DES JEUNES CONSERVATEURS

Un comité a été chargé de l'organisation de l'assemblée conservatrice qui aura lieu le 26 courant au Château-Richer comté de Montmorency.

Ce comité siégera tous les soirs, à 7 heures dans les salles du club jusqu'à la date de la démonstration. Tous les amis de la cause conservatrice sont priés d'y assister.

Par ordre,

AUGUSTE BEAUDRY,
Secrétaire.

BEAUGRAND et PACAUD

M. Pacaud est allé faire un tour d'Europe, cet été.

Il a visité Londres, Paris, et, comme tout journaliste qui se déplace il a communiqué à ses lecteurs ses impressions de voyage.

Mal lui en a pris.

Les impressions de voyage n'impressionnent pas tout le monde de la même manière. Il y a bien des écueils à éviter dans un récit de ce genre : la naïveté, les anachronismes, la badauderie, l'ébahissement, ou, en sens inverse, les airs blasés, autant de faux pas dont il importe de se garder.

M. Pacaud vient d'en faire l'épreuve. Certaines de ses lettres ont trouvé en M. Beaugrand un censeur impitoyable, et le directeur de la *Patrie* communique son déplaisir au directeur de l'*Electeur*, dans une lettre fort plaisante.

L'incident est assez curieux pour que nous en fassions part à notre public.

M. Beaugrand trouve que M. Pacaud a fait trop bon marché de la France et de Paris. Et il le lui dit sans ambages. Nous citons :

Mon cher Pacaud.

J'ai écrit, mardi dernier, dans la *Patrie*, que c'était avec stupefaction que j'avais appris que vous aviez publié une correspondance hostile à la France, dans l'*Electeur*.

Je n'avais pas lu l'article et je viens de le lire. Ma stupefaction a augmenté d'un cran et je suis à me demander s'il n'y a pas erreur, quelque part, dans cette attaque à fond de train contre le pays de vos ancêtres.

J'ai eu le plaisir de faire la traversée avec vous, en allant en Europe, sur la

Bretagne, et du diable ! si j'e reconnais dans ce critique acerbe et malveillant, mon compagnon de voyage qui s'extasiait devant son *potage*, qui trouvait les entrées merveilleuses, qui prenait deux fois de la poularde du Mans où du chapon de Philadelphie et qui acclamait le dessert dans un paroxysme d'enthousiasme pour la cuisine française.

Le reste était à l'unisson sur le paquebot français dont vous ne pouviez assez louer le luxe, le confortable et le service irréprochable.

Vous rappelez vous vos transports en débarquant au Havre et votre émotion en touchant, pour la première fois, la terre de France ?

Et c'est un petit voyage à Londres qui a changé tout cela. C'est parce que Sir Charles Tupper, qui est un galant homme, vous a fait les honneurs de la capitale, et que quelque *brokers* intéressés vous ont reçu amicalement, que vous concluez—je cite textuellement : "Qu'à Londres on est libéral en tout et qu'à Paris on est mesquin et petit."

"Que toutes les femmes que vous rencontrez à Londres sont jolies et qu'à Paris, les jolies femmes sont l'exception."

Et vous nous apprenez que les Françaises sont dégénérées !

Et la lettre continue sur ce ton, montant parfois jusqu'au diapason de la critique la plus mordante. Qu'on en juge :

Lorsque vous parlez de la question des pourboires, en France, je me demande où et comment vous avez vécu, en Angleterre, si l'on ne vous a pas tendu la main à chaque occasion dans ce pays où la mendicité et l'ivrognerie en hait lous vous arrêtent à chaque pas. Et—entre nous, mon cher Pacaud—ne parlez jamais du *Café Américain* comme d'un établissement typique français. C'est le rendez-vous habituel de tous les rataquouères, de tous les chercheurs de plaisirs, qui vont là, sur le coup de minuit, pour rencontrer des femmes qui, 99 fois sur cent, n'ont pas une goutte de sang français dans les veines et qui ont été jetées sur l'asphalte de Paris, par les lieux de plaisirs de toutes les grandes capitales du monde, en commençant par Londres.

Si c'est là que vous avez étudié la beauté, ou plutôt la laideur, selon vous, de la femme française, vous avez mal choisi l'endroit, mon ami.

Remarquez bien que je ne vous fais pas ici un reproche d'être allé au *Café Américain*. Tous les étrangers y vont, à Paris. La scène est curieuse à voir, un peu comme aux *Folies Bergères*.

Dans les huit ou dix jours que vous avez passés en France, vous avez évidemment cherché "la petite bête" et vous avez cru l'avoir trouvée. Je ne vous croyais pas un caractère aussi grincheux que cela.

Vous nous parlez des pains de savon et pas un mot de Notre-Dame de Paris, de la Ste-Chapelle, de l'église Montmartre et de tous les édifices religieux de la capitale.

Vous nous entretenez des ouvrières de loges et de la buvette de l'*Eten*, mais rien des splendeurs du Grand Opéra, de la Comédie-Française, de l'Opéra-Comique, de l'Odéon et de tous les théâtres de genre de Paris.

Vous nous parlez des bougies d'hôtel, mais je ne sais pas que vous ayez rapporté vos excursions à travers les musées du Louvre, du Luxembourg, de Versailles et du Conservatoire des Arts-et-Métiers.

Vous dites que la plus grande partie de la population de Paris vit dehors, dans les cafés, sans vous arrêter pour un instant à ce qu'il y a d'absurde dans cet avancé, et sans dire un mot de cette brave population parisienne qui peine, qui travaille, qui étudie, qui invente, qui crée et qui vient de produire cette merveilleuse Exposition Universelle que vous avez pu admirer, si vous vous en êtes donné la peine.

Enfin arrive la question des pourboires. M. Pacaud a écrit :

"Quand je suis parti de mon hôtel à Paris, j'ai cru que l'on me faisait une ovation. Tout le personnel de l'établissement depuis le sommelier jusqu'au dernier des valets était à la porte, le sourire sur les lèvres et la main tendue. Il m'a fallu glisser une pièce à chacun variant suivant le rang et les services rendus par ces personnages. Vous ne voyez jamais de ces escortes de mendiants en tablier dans les hôtels anglais."

Là dessus, M. Beaugrand décoche à son confrère et ami cette formidable riposte :

Eh bien je vais vous expliquer tout cela. C'est un secret que j'ai obtenu en sous-main, à la préfecture de police, mais je vous le confie. Vous savez ou vous ne savez pas—ce qu'il importe peu à l'historien—qu'il existe une espèce de franc-maçonnerie entre les garçons d'hôtel et qu'ils se désignent systématiquement d'un pays à l'autre les voyageurs qui ont le pourboire facile et généreux. Eh bien, il paraît que votre réputation de largesse avait traversé l'Atlantique et que les garçons de votre hôtel s'attendaient de recevoir autant de pièces de dix sous que vous avez l'habitude de distribuer de pièces de cent sous à New-York, lorsque, au moment du départ, et comme cela se fait dans tous les pays du monde, vous récompensiez largement les domestiques qui vous avaient bien servis.

Ceci, strictement entre nous, n'est-ce pas ?

Comme on le voit, il y a de la pointe.

Naturellement, M. Pacaud n'a pas trouvé cette exécution amusante. Il a risqué, ce matin, une réplique, où il insinue que M. Beaugrand ferait mieux de consacrer sa verve à défendre le gouvernement Mercier

qu'à attaquer ses confrères de la presse libérale.

Voici le passage :

La verve que vous y avez dépensée me fait espérer que, si vous mettez à défendre le gouvernement national, si brutalement attaqué de toutes parts, seulement la moitié du zèle que vous apportez à défendre la France qui n'est pas attaquée, la cause nationale aura gagné dans le district de Montréal un vigoureux défenseur de plus. Je sais par expérience que cela demande beaucoup plus de travail et d'application de combattre des adversaires en chair et en os que de s'en prendre à des griefs imaginaires comme ceux que vous avez cru voir dans les lettres de voyage de l'*Electeur* ; mais l'énergie que vous avez dépensée contre ceux-ci m'est garant du succès avec lequel vous terrasserez ceux-là.

Evidemment, il est piqué, M. Pacaud. Et il essaie de rendre à M. Beaugrand coup de dent pour coup de dent.

Reste à savoir comment le directeur de la *Patrie* va prendre la morsure.

PETITE GAZETTE

Le lieutenant-général Fred. Middleton doit venir à Québec. Il conduira les observations scientifiques sur les causes de la catastrophe du cap Diamant. Il fera un rapport séparé. L'on croit que deux ou trois ingénieurs de chemin de fer qui sont familiers avec les causes des éboulis, seront envoyés aussi ici.

Le candidat conservateur dans l'élection qui doit avoir lieu prochainement dans le comté de Richelieu pour remplir la vacance créée par la mort du cap. Labelle, a été définitivement choisi hier, à une convention tenue à Ste-Victoire.

Le choix est tombé sur M. Massue, de Ste-Aimé.

L'ENQUETE SUR LES VICTIMES

Le coroner Belieu a commencé lundi l'enquête sur la catastrophe de la rue Champlain et hier il a reçu les dépositions de M. Patrick Kerwin, d. M. C. Bailargé, ingénieur de la cité, de M. l'abbé Laflamme, de D. John Henry, de Thomas Graham, de docteur Howe et de M. Ferdinand Beauchamp.

M. Kerwin dit qu'il a été témoin oculaire de l'éboulement. Jeudi soir, quelques minutes après sept heures, il se trouvait sur la rue Champlain, en compagnie de John Doherty, à environ 25 pieds du côté et du lieu de la catastrophe. M. Doherty attira son attention sur le fait que plusieurs pierres s'échappaient du roc. Il dit qu'aucun jeune enfant ne se trouvait dans les alentours.

Les pierres commencèrent à tomber plus abondamment. Il demanda alors à Doherty de courir afin de se préserver. Ils coururent environ 20 verges et alors il entendit un bruit terrible et un morceau de roc descendit du cap sur la rue Champlain. Il est positif que ce bruit ne dura pas une minute. Quand le bruit cessa, il rebroussa chemin avec Doherty et empêcha les gens de se rendre à la cité.

M. Chs. Bailargé, ingénieur de la cité, donne ensuite son témoignage qui se résume au rapport détaillé fait par lui, après la catastrophe.

Il ajoute que cette partie du cap longeant la rue Champlain appartient au gouvernement fédéral. La deuxième fissure dont il parle dans son rapport, qui était en 1880 de deux pieds et quelques pouces, a maintenant augmenté de sept pouces de largeur sur une longueur de 200 pieds.

Il ne croit pas que cimenter de nouveau la fissure puisse empêcher de nouveaux éboulis, car l'eau s'infiltrait dans la fissure finira par la démolir, tôt ou tard. Le canon qu'on avait coutume de tirer à un dangerueux effet, ébranlant le roc qui pouvait finir par s'affaisser. Si la partie du roc qui s'est démolie en penchant en dehors ont été enlevée, on aurait pu prévenir l'accident. Vendredi matin les travaux de déblaiement n'étaient pas faits systématiquement. Jeudi soir, au moment de l'excitation, on ne pouvait pas s'attendre à ce qu'on agit avec organisation dans les travaux de déblaiement.

M. l'abbé J. C. K., Laflamme, professeur de géologie à l'Université Laval, est ensuite entendu et dit :

Tout le rocher de Québec se compose d'une série de couches géologiques de composition et variable.

On y rencontre des lits de grès, de dolomite, de schiste, et autres roches de structure physique et très différente ; de plus ces lits inclinent sous des angles très forts ; dans plusieurs directions différentes, sous la partie nord de la Terrasse, les couches plongent du côté de la ville, vis-à-vis la propriété Allan, les couches plongent du côté du fleuve. C'est entre ces deux points, à l'endroit où elles sont à peu près verticales, sur une grande épaisseur, que se sont produits et les crevasses et l'éboulement. Grâce à la porosité des lits, aux innombrables fissures qui les criblent en tous sens, l'eau a dû agir physiquement sur eux, avec beaucoup plus d'énergie que sur le lit compact. De là, ces grandes surfaces raieuses exposées verticalement ont cédé. Dans mon opinion, je regarde comme dangereuse la partie ouest de la Terrasse, sans cependant y voir un danger très pressant ; je regarde encore comme dangereuse, mais à un moindre degré, la partie du rocher qui avoisine

immédiatement l'éboulement, à l'ouest. On devra aussi examiner sérieusement, à ce point de vue l'extrémité est de l'éboulement.

A midi l'enquête s'ajourne.

A 2 heures l'enquête s'est continuée. John H. my est assesseur.

Il a eu connaissance de la catastrophe qui eut lieu jeudi, quelques minutes après sept heures. En ce moment, il quittait la maison Black. Quand il entendit le bruit, il courut en arrière de la maison et tomba. Il fut frappé à la tête par des débris de l'avalanche. Il perdit connaissance, et quand il revint à lui, il était couché sous le mur. Il vit Thomas Nolan et sa femme à la porte de leur maison, et c'est presque immédiatement après que l'accident eut lieu. Cette partie du cap était toujours regardée comme dangereuse.

Thomas Graham, ouvrier de bord—Vers 7 heures et quart, jeudi dernier, se trouvant en compagnie de James Hayden, Thomas Farrell, W. Power et George Hayden, à la porte de la maison de Patrick Fitzgerald et de Berrigan, Farrell s'en alla à sa maison pour se coucher. Après qu'il fut entré à la maison une grande quantité de roc vint tomber du sommet du cap dans la rue. Quelques minutes après, George Hayden et Nolan allèrent à la porte de sa maison où il vit sa femme et la sauva.

Il alla alors dans la chambre où était sa mère qu'il emmena aussi. A la porte, il rencontra Thom. O'Brien, à qui il demanda de lui aider.

Quelques temps après, le cap s'affaissa. Il quitta sa femme, ses deux enfants et sa mère au bureau des Allan, et courut sur les lieux ; il essaya de retirer Wm. Power qui criait de le sauver. Il courut ensuite dans la maison de Berrigan où il entendit Thom. Farrell crier : "Jésus, Marie, Joseph, miséricorde !" Avec l'assistance de Philip Farrell et un autre homme, il put sauver Mme Farrell et un jeune enfant. Il revint quelque temps après et trouva le cadavre de Thomas Farrell. Il avait une grosse pierre sur la tête et une autre sur les reins.

Le Dr Howe dit que beaucoup de victimes sont mortes asphyxiées par suffocation, d'autres de suffocation graduelle, d'autres sont morts instantanément, frappés par les ruines.

Le témoin dit que plusieurs victimes seraient aujourd'hui vivantes si des secours leur avaient été donnés à temps. Il considère que c'est une honte d'avoir laissé le malheureux Kempt si longtemps sous les ruines pendant qu'il vivait. Il sait que les employés de la corporation n'ont commencé les travaux de déblaiement que vendredi matin.

Ferdinand Beauchamp, ouvrier.—J'étais sur le marché Champlain, vers 7.10 hrs. J'ai entendu alors le roc qui s'écroulait. J'ai couru avec quelques autres au secours de Mme Lake Kirwin. Elle était sous les décombres de sa maison avec son enfant. Nous avons réussi à la sauver. Nous sommes allés ensuite secourir Patrick Fitzgerald et ses enfants.

Le témoin raconte ensuite en détails les sauvetages qu'il a faits et donne les noms des personnes qu'il a retirées mortes des ruines. Parmi celles-là, se trouvaient James Hayden, Tim. Berrigan et autres.

Le conseiller McLaughlin est aussi entendu, mais il ne fait que relater des faits qui sont connus du public.

L'enquête s'ajourne à jeudi.

ELECTIONS FRANCAISES

Elections des généraux d'ordres

La greve recommandée

Gladstone et Balfour

Lord Stanley à Winnipeg

L'Eglise en Amérique

Le St-Pere et l'établissement de la hiérarchie catholique

New-York, 23.—Le correspondant à Rome du *Catholic News* télégraphie à ce journal la nouvelle suivante : Le très révérend M. O'Connell, recteur du collège américain, a laissé Rome aujourd'hui pour l'Amérique. Il est porteur d'une lettre papale importante au sujet du centenaire de l'établissement de la hiérarchie catholique aux Etats-Unis.

ELECTIONS FRANCAIS

Derniers retours

Les derniers retours attestent que les républicains ont élu 218 de leurs candidats, les anti-républicains 150 et que 170 nouvelles élections seront nécessaires.

Les conservateurs ont élu MM. Breteuil, Doudeauville, Soubeyran, Mac-kau, Mongolfier et Mgr Freppel.

Des retours de 560 divisions él. clora les attestent que 224 républicains ont été élus et 159 membres de l'opposition. Parmi les républicains élus il y a 16 modérés et 57 radicaux.

Les oppositionnistes élus comprennent 83 royalistes, 51 bonapartistes et 22 boulangistes.

Dans les 170 divisions où un second tour de scrutin sera nécessaire, on s'attend que 135 seront des républicains. La nouvelle chambre se composera de 369 républicains et 201 membres de l'opposition.

Paris, 24 sept.—Tous les membres du cabinet sont revenus à Paris. Il y aura demain conseil du ministère présidé par le président Carnot, et la nouvelle Chambre des députés sera convoquée pour le mois de novembre prochain.

On calcule maintenant que les partisans du gouvernement comprendront 300 républicains modérés et 75 membres de la gauche.

M. Hervé est traversé en Angleterre pour aller conférer avec le Comte de Paris à Richmond.

MM. Laguerre et Naquet sont partis

pour rencontrer le général Boulanger à Londres.

La Chambre se dit certaine de pouvoir annuler les élections du général Boulanger et du comte Dillon et d'élire les candidats républicains.

Au second ballottage, dimanche, dans les districts où il y a deux républicains sur les rangs, celui qui a reçu le plus petit nombre de votes se retirera en faveur de celui qui en a obtenu un nombre plus grand.

Les religieux à Rome

Rome, 24.—En réponse à l'appel du Pape pour l'élection des généraux des ordres franciscains, augustins et carmélites, des députés de ces ordres arrivent de toutes les parties du monde.

De nouveau en greve

Londres, 24.—Les arrièrux aux docks des Indes Orientales se sont de nouveau mis en greve. Ils prétendent que les compagnies n'emploient pas les ouvriers travailleurs ainsi qu'il avait été convenu lors de la cessation de la greve.

L'ambassadeur allemand à Paris

Berlin, 24.—Le comte Von Munster, ambassadeur allemand en France, a été en conférence avec le prince de Bismark depuis vendredi dernier. Il est rumeur que le comte Munster désire se démettre de sa charge vu son âge et sa mauvaise santé. Cependant le plus probable c'est que ces deux hommes politiques discutent la situation en France.

Gladstone flétrit la conduite de Balfour

Londres, 24.—M. Gladstone en recevant hier une députation de libéraux a dit que la fin de la greve des employés des docks faisait espérer pour l'avenir du travail en Angleterre. La perspective politique est aussi fort encourageante. La lettre de M. Balfour dans laquelle il dit que la "question de la dotation d'une université catholique pour l'Irlande n'a jamais été prise en considération par le gouvernement, est la partie la plus honteuse de la carrière honteuse de M. Balfour.

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Troubles sérieux.—Plusieurs maisons détruites par les canons espagnols.

Madrid, 24.—Le ministre maure des affaires étrangères a répondu à la note du gouvernement espagnol à propos de la prise d'un navire espagnol en face de la côte du Maroc. Le ministre déclare que ce navire était supposé transporter des provisions de guerre en contrebande et il demande au gouvernement espagnol de l'aider à faire une enquête des faits en cette affaire. Le gouvernement de Madrid n'est pas disposé à se soumettre à aucun retard. Il désire la mise en liberté immédiat de l'équipage de ce navire.

Tangier, 24.—Le sultan du Maroc a fait son entrée officielle en cette ville avant hier 20,000 partisans l'accompagnaient. La ville était magnifiquement décorée en son honneur. Les fêtes se sont terminées par une magnifique feu d'artifice et une illumination générale. Le sultan restera 10 jours en cette ville. Une escadre espagnole est arrivée ici.

Malaya, 24.—On dit que les Riflians ont fait feu sur la corvette espagnole *Crocodile* sur la côte du Maroc et que ce vaisseau a riposté par la voix de ses canons et a détruit un certain nombre de maisons de la côte.

LORD STANLEY A WINNIPEG

Sympathique reception au parti vice-royal.—Procession aux flambeaux, etc.

Winnipeg, 24.—Le gouverneur-général et sa suite sont arrivés à Portage du Rat à 7 heures samedi soir. Une foule immense les y attendait. Une adresse de bienvenue a été présentée par le *reeve* de l'endroit.

Lord Stanley a remercié les citoyens de leur réception cordiale et les a félicités de leur loyauté envers la Reine. Avant hier, le temps était pluvieux et leurs Excellences sont demeurés dans leurs chars privés la plus grande partie de la journée.

Hier matin, le parti vice-royal a pris passage à bord du vapeur *Empress* pour le Lac des Bois. Il est allé jusqu'à Point Aylmer et est revenu le soir même.

A deux heures hier après-midi, le gouverneur a été l'objet d'une réception enthousiaste.

Le lieutenant-gouverneur Schultz, le premier-ministre Greenway, les autres membres du cabinet, le maire Ryan et les membres du conseil de ville attendaient leurs Excellences à la gare.

Une procession aux flambeaux a eu lieu et la ville a été magnifiquement illuminée.

Echos & Nouvelles

Personnel

—Son Honneur le juge Jetté est au St-Louis depuis lundi soir.

—L'honorable M. Mercier partira aujourd'hui pour Montréal en compagnie des honorables MM. Garneau et Shehyn.

—M. le Dr Fiset, député de Rimouski, et le Dr de Grosbois, député de Shefford, sont arrivés à Québec hier après-midi.

—Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

Morts subites

L'homme qui mène la voiture de MM. Robitaille et Cie, marchands de vinaigre, est mort subitement hier midi dans la rue. Il se nomme Thomas Swift.

Le coroner fera une enquête.

Un vieillard nommé McDonald, âgé

de plus de 80 ans et résidant au village Mont Plaisant, est mort subitement vers 11 heures samedi soir. Il avait pris un copieux souper et après avoir lu ses journaux, il alla se coucher.

Le coroner tiendra une enquête. Le défunt durant plusieurs années tint un magasin de cordonnier sur la rue Saint Jean. Plus tard il fut le gardien de la barrière de la rue St-Jean. Il était très bien connu dans notre ville.

—L'Ague Cure d'Ayer, guérit infailiblement tous les cas de malaria. En vente chez tous les droguistes. Prix, un dollar.

Médical

Il y a aujourd'hui, en cette ville réunion du collège des médecins de la province.

Examens de médecine

Les examens pour l'admission à l'étude de la médecine qui se sont terminés samedi dernier, ont donné un excellent résultat. Sur 60 candidats, 44 ont été admis.

Les examinateurs étaient MM. les abbés Verreault et Laflamme, et MM. Howe et Petry.

Voici la liste des candidats heureux, par ordre de mérite : MM. Alphonse Garneau, Miville Elzéar Dacheux, Henri Beland, Joseph Leclerc, Jules Dorion, Albert Jobin, J. W. A. Séguin, Origène Bonnaville, Louis Joseph Lemieux, J. R. Rivard, Robert Wilson, François James Hackett, Joseph E. Bedard, Zéphirin Beauchamp, J. A. Hamelin, Gaspard Boucher, Eugène Larue, Rod, Dazey, J. E. Landry, Joseph Ovide Lapierre, Victor Geoffroy, Gilbert A. Trenholme, Jacques P. H. Gagnon, P. Barrette, Joseph Sinaï Boissot, H. De Martigny, Henri Lacoste, Gilbert Leblanc, Théodore Gervais, Joseph Arthur Gauthier, J. Eugène Mathieu, Ls. Lavolette, Wilfrid Parent, Joseph St-Onge, Eusebe Simard, E. Montpetit, H. Sasse, Wilfrid Boivin, Joseph Oumet, Michel Blais, Thomas P. Shaw, F. X. Plouffe.

Les examens à l'admission à la pratique commencent aujourd'hui.

Aux sourds

QUELQUES CONSEILS

POUR L'USAGE DES PILULES D'AYER.

AYER'S PILLS
Doses — Pour agir doucement sur les intestins, de 2 à 4 pilules; énergiquement, de 4 à 6 pilules. L'expérience seule peut décider de la dose dans chaque cas.

Pour la Constipation, il n'y a pas de remède plus efficace que les PILULES D'AYER. Elles assurent les fonctions journalières des intestins et les remettent à leur état normal. Pour l'Indigestion, ou Dyspepsie, les PILULES D'AYER sont guérison assurée. Gastralgie, Perturbation d'Appétit, Estomac chargé, Flatulences, Vertiges, Maux de Tête, Nausées, tous sont soulagés et guéris par les PILULES D'AYER.

Dans les Maladies du Foie, les Dé-sordres Biliaires, et la Jaunisse, les PILULES D'AYER doivent être données en doses assez fortes pour stimuler le foie et les intestins, et déloger la constipation. Comme médicament du printemps pour purifier le sang, ces PILULES sont sans égales.

Les Vers, engendrés par l'état morbide des intestins, sont expulsés par ces PILULES. Éruptions, Maladies de la Peau, Hé-morroïdes, résultant de l'Indigestion ou de la Constipation, sont guéries par l'usage des PILULES D'AYER.

Pour les Rhumes et Refroidissements, prenez les PILULES D'AYER pour ouvrir les pores, et calmer la fièvre.

Pour la Diarrhée et la Dysenterie, causées par un froid subit, une nourriture indigeste, etc., etc., les PILULES D'AYER sont le vrai remède.

Les Rhumatismes, la Goutte, la Névral-gie, et la Sciatique, souvent résultant de désordres digestifs, ou de refroidissements, disparaissent aussitôt la cause enlevée par l'usage des PILULES D'AYER.

Les Tumeurs, l'Hydropisie, les Dou-lours des Reins, et autres désordres causés soit par débilité, soit par obstruction, sont guéris par les PILULES D'AYER. La Suppression, et l'Écoulement Pé-nible des Menstrues, trouvent un remède sûr et toujours prêt dans les

Pilules d'Ayer.

On trouvera sur chaque boîte des directions complètes et détaillées, en plusieurs langues. PRÉPARÉES PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente chez tous les Pharmaciens.

ACTE DE CHARITÉ

MM. les Editeurs des journaux français de la province de Québec sont priés de publier trois ou quatre fois la notice qui suit :

En 1874, un Canadien du nom de Narcisse Paquet, est allé en Floride avec sa femme et trois enfants. En 1876, deux de ses frères sont allés le rejoindre et tous trois moururent de la fièvre jaune en 1877.

Peu après la mort de son mari, la veuve est partie pour le Canada avec ses trois enfants. Une personne qui devait une petite somme à Narcisse Paquet désire savoir où se trouve cette famille.

Messieurs les curés sont spécialement priés de prendre des informations et de les transmettre au sous-signé.

C. A. MAROIS, ptre.

Secrétaire de l'Arch. vécé de Québec.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à MARDI, 1ER OCTOBRE 1889, des communications cachetées, adressées au sous-signé avec la suscription "Soumission pour la fourniture du bois de chauffage des édifices publics de Québec," pour la fourniture du bois de chauffage à Québec.

On pourra voir le devis et la formule de soumission au bureau des travaux publics, édifice du bureau de poste, à Québec, à partir de MÉR-CREDI, le 18 SEPTEMBRE.

On ne prendra en considération que les sou-missions lites sur les formules fournies et signées la main des soumissionnaires.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse, ou aucune des soumissions.

Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 17 Septembre 1889. Québec, 20 septembre 1889.—6 fs 1045

COMPAGNIE DE NAVIGATION
—DU—
RICHBLIU ET D'ONTARIO
—ENTRE—
QUEBEC ET MONTREAL.

Le steamer QUEBEC, capitaine R. Nelson, partira du quai Napoléon les MARDI, JEUDI et SAMEDI.

Le steamer MONTREAL, capitaine L. H. Roy, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel, départ de Québec.

A 5 heures P. M.

— ENTRE —
MONTREAL ET TORONTO

Les steamers voyageant entre ces ports quitteront le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI, le Bassin du Canal, à 10 heures du matin, et Lachine à l'arrivée du train qui quitte la gare Bonaventure, à midi, et par le train de 5 heures de l'après-midi, pour le Côté Landing, Kingston et Toronto.

Ces steamers arrêteront aussi en montant et en descendant, à Alexandria Bay, Parc des Mil-lies, Round Island et Clayton.

Le dernier steamer pour Toronto partira de Montréal pour Toronto le 27 septembre.

LA LIGNE DU SAGUENAY
— ENTRE —
Québec et Chicoutimi

Le vapeur UNION, capitaine Lecours, partira du quai Saint-André, le 30 a. m., tous les MARDIS et VENDREDIS, arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Haies et Chicoutimi.

On pourra se procurer des billets et retenir des cabines pour Montréal, au bureau de la Compagnie Quai Napoléon et pour la ligne du Saguenay au bureau sur le quai St-André, et aussi au bureau des billets de R. M. Stocking, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT, gérant-général.

L. H. MYRAND, Agent. Québec, 14 septembre 1889. 995

Dernière Edition

L'ASSEMBLEE DE DEMAIN

C'est demain la grande démonstration conservatrice du Château-Richer. Nous engageons encore une fois nos amis à s'y rendre en masse. La journée promet d'être superbe, et l'assemblée sera un succès, nous en sommes convaincus.

Le train de Montmorency et Char-levoix conduira les excursionnistes précisément à l'endroit où aura lieu l'assemblée chez M. C. LeFrançois.

Nous avons appris avec douleur la mort de M. Jules Turcotte, fils de notre concitoyen et ami M. Nazaire Turcotte.

C'est une perte cruelle pour notre ami, et nous le prions d'accepter nos plus vives et nos plus sympathiques condoléances.

ECHOS DE LA CATASTROPHE

On a retrouvé, hier l'après-midi, vers 3 heures, le cadavre d'un des enfants de M. Bradley.

Il reste encore quatre victimes sous les ruines : ce sont M. et Mme Maybury, un enfant de William Bradley et M. Th. Pemberton. On espère les retrouver aujourd'hui.

Madame O'Dowd a été retrouvée hier. La défunte qui lors de l'ébou-lis était à bercer un des enfants Lawson, avait dans une des mains des vêtements de l'enfant, et dans l'autre un bas de laine qu'elle était à tricoter quelques secondes avant. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui, à l'église St-Patrice.

Tout près de l'endroit où M. Kemp a été trouvé, il y a encore le cadavre de M. Thomas Pemberton, commis à la maison Behan et frère. Le cadavre de ce jeune homme est enfoui sous une masse de pierres, de briques et de terre. Il est peu probable qu'il soit retiré avant aujourd'hui.

M. Frank O'Dowd dont la mère a été trouvée hier matin, dit qu'il a entendu, durant la nuit de vendredi, la voix d'une personne. Il affirme que ce n'était pas Kemp qui parlait. Il est plutôt porté à croire que c'était madame Thomas Nolan qui lui répondait.

Les funérailles de M. Black ont eu lieu hier après-midi à deux heures et demie. Les prières d'usage ont été dites dans l'église Chalmers.

Joseph Kemp que l'on a sorti vivant des ruines hier matin, est mort à dix heures hier soir. L'infortuné a succombé à la faiblesse extrême qui était résulté de son jeûne de quatre jours et demi.

Tous les autres blessés gisant à l'Hôtel-Dieu sont en bonne voie de rétablissement, à l'exception de Mme Black qui est dans un état désespéré. Voici quelques détails sur Kemp, depuis le moment où il fut sauvé des ruines.

Le docteur Gosselin qui fut mandé en toute hâte se rendit immédiatement sur les lieux. Il donna ordre d'aller chercher un autre médecin, et le docteur Parke arriva aussitôt. M. Gosselin ordonna aussi d'aller chercher un prêtre, et le révérend père McCarthy arriva quelques instants après.

Kemp souffrait alors de délire et marmottait des paroles incohérentes, mais une demi-heure après il repré-nant ses sens. Le père McCarthy récitait des actes de contrition que Kemp répétait.

Bientôt après Kemp demandait à boire et le docteur Gosselin lui donna qu'une cuillerée à la fois d'un mélange d'eau et de brandy.

Il continua ensuite à prendre du mieux et fut transporté près du lieu du sinistre, chez madame Patrick Doherty, par celui qui a d'abord entendu ses gémissements et deux des hommes qui ont contribué à sortir le blessé, les nommés James Giblin et Louis Fawcett.

M. Kemp a été trouvé couché sur le côté droit, la main droite derrière la tête qui était tournée du côté droit. La main gauche était placée sur la poitrine qui était fixée par une poutre et une partie du plancher.

C'est dans cette position que ce pauvre Kemp a passé quatre jours et demi, ne pouvant donner jeu à ses poumons. En conséquence, il n'y avait que ce que les médecins nom-

mant *respiration* abdominale.

Kemp en recouvrant ses sens a immédiatement demandé où était sa femme.

Naturellement, on ne lui a pas dit qu'elle était morte. Il a aussitôt reconnu son fils.

Il y a quelque vingt-cinq ans, ce vieillard, qui a de nouveau fait preuve de tant de vitalité, recevait cinq balles de revolver dans le corps.

Les ouvriers qui travaillaient près de l'endroit où le blessé a été trouvé ont remarqué que depuis lundi un chat, quo M. Kemp aimait beaucoup et caressait souvent, sortait d'une petite ouverture qui avait été pratiquée dans les débris. Le pauvre animal miaulait d'une façon plaintive et rentrait sous les débris au moment que l'on tentait de s'approcher de lui.

C'est à cause des agissements de cet animal, qu'on n'a plus revu depuis, qu'on a décidé de travailler près de l'ouverture mentionnée et d'où l'on a retiré M. Kemp.

Ce qui explique aussi pourquoi Kemp après avoir appelé longtemps à son secours, s'est tu subitement samedi matin, c'est que jusque là, dans l'horrible position où il se trouvait, il avait eu un bras dégagé des pierres qui l'enserraient et pouvait enlever la terre et le mortier qui lui retombaient sur le visage. Mais comme dans le temps on le cherchait dans une fausse direction on rejetait sur l'amas au dessus de lui les débris qu'on déblayait, cela fit déplacer une poutre ; la pièce de bois lui retint la main pressée contre la poitrine. Kemp a dû perdre connaissance plusieurs fois aussi.

Diplômés

Douze médecins diplômés à la fin de l'année universitaire ont reçu, ce matin, leurs diplômes du doctorat et de licence.

Retrouvé

Un petit garçon du nom de Beech, disparu depuis quelques jours, a été retrouvé à Lorette.

Personnel

M. le Dr E. Chèvrefils, de Somerset, est arrivé à Québec, afin d'assister à la réunion du collège des médecins et chirurgiens.

Nomination ecclésiastique

M. l'abbé Charles Richard est nommé à la cure de Notre-Dame de la Garde, en remplacement de M. l'abbé Lessard, qui va à St-Romuald.

Terres à vendre

On dit qu'il y a dans la paroisse d'Herbertville plusieurs terres en culture à vendre, d'excellente qualité et dans des conditions très avantageuses sous tous rapports. Le prix de ces terres est estimé de \$1,500 et plus. Toute personne qui aurait l'intention d'aller se fixer dans cette belle paroisse, pourrait profiter de cet avantage qui ne s'offre pas tous les jours. On peut, en s'adressant à M. le curé d'Herbertville, obtenir tous les renseignements quant aux conditions de la vente, la grandeur des lots, etc.

Revue canadienne

Le mois de septembre de cette excellente revue, contient les écrits qui suit :

I Mémoire sur le Père Marquette..... J. Viger.
II Journalistes jacobins — 1799 à 1793..... A. de B.
III Les pins (poésie)... G. Desaulniers
IV Les premiers almanachs cana-diens (Suite)... E. Rouillard
V Rose-Marie (Suite et fin) V. M.
VI Bulletin bibliographique D. U
VII Antiquité reculée de l'homme non prouvée..... A. de B.

Les fouilles

Le corp de madame Maybury a été trouvé ce matin à dix heures et demie, au milieu d'une quantité de pierres et de terre.

On n'a pas encore retrouvé le jeune Thom. Pemberton. Un prêtre se tient toujours auprès des travailleurs afin de porter le secours religieux, si par hasard on détèrrait quelques personnes encore vivante.

Conseil de l'Instruction Publique

Hier matin ont commencé les séances du conseil de l'Instruction Publique. Étaient présents : Son Eminence le cardinal Taschereau, NN. SS. Fabre, Duhamel, Lalleche, Langevin, Antoine Racine, Moreau, Gravel et Bégin, Sr. Narcisse F. Belleau, les honorables MM. Mercier, Oumet, L. F. R. Masson, F. Laugelier, J. O. Chauveau et MM. P. S. Murphy et H. R. Gray.

On s'est occupé de la distribution des allocations pour l'éducation supérieure. Les demandes étant cette année beau-coup plus nombreuses que d'habitude, on a décidé de retrancher dix pour cent sur les allocations aux collèges classi-ques, afin de pouvoir donner à d'autres institutions importantes l'aide dont elles ont un absolu besoin. Cet arrangement n'est que temporaire. On a décidé de demander à la législature lors de la prochaine session une augmentation d'allocation qui permettra de faire face convenablement à tous les besoins existants.

Ordinations

Mgr de Rimouski a fait les ordinations suivantes, jeudi, le 19, dans la chapelle du Séminaire.

Tonsure :—Marie Alphonse Verreau, Louis Albert Arthur Côté, Joseph An-toine Pineau, Jérôme Louis Robert Sasseville, Wilfrid Dion, Joseph Cléo-

phas Saindon, François Jérôme Cha-vigny de La Chevrotière, Dosthée Solo-mon Giguère.

Ordres mineurs :—Louis Emile Berch-mans, Gauvreau, Josph Perron. Sous-diaconat :—Louis Ignace Her-midas Langlais.

Diaconat :— Jean David LeBel, Edouard Pierre Chouinard. Samedi, le 21, dans la cathédrale. Tonsuré :—Joseph Antoine Ouellet, George Washington Frère.

Prêtres :—Marie Zénon Iphé Perron, Philippe Auguste Jovuin, Edouard Pierre Chouinard et Jean David LeBel.

Matelot noyé

Un jeune matelot de la barque norvé-gienne *Caledonia* est tombé du vaisseau lorsqu'il entra dans la rade vendredi, et s'est noyé. Le cadavre n'a pas encore été retrouvé.

La fissure du cap

Voici l'opinion du major Mayne au sujet du roc sur lequel repose la Terrasse Frontenac.

Il considère que les choses sont exces-sivement graves, et que l'état du cap Diamant est très dangereux. Les ingé-nieurs, a-t-il dit, ne feront pas de rap-port officiel avant d'être retournés à Kingston.

Après s'être consulté avec M. l'abbé Laflamme, il a dit être d'opinion que la partie du roc qui surplombe la rue Champlain, au nord de l'éboulis, dev-rait être arrachée et qu'il vaudrait mieux laisser les débris là où ils tombe-raient.

Les rochers qui sont tombés et ceux qu'on arrachera serviront de contrefort. Cette partie de la rue Champlain est devenue impossible. Il faudra construire sur les quais un moyen de communica-tion avec la partie sud de la rue.

M. Mayne est aussi d'avis que les maisons de la petite rue Champlain devraient être démolies, car là aussi il peut y avoir du danger, peut-être pas immédiatement, mais enfin on empê-chera la nature de travailler, et c'est très probable qu'il se produira là aussi un travail tellement énergique que des éboulis pourront se produire.

Le major général Cameron est parti lundi soir, pour Kingston. Le major Mayne est encore ici, attendant Sir A. P. Caron qui est attendu ici aujourd'hui ainsi que l'ingénieur de la cité.

Les deux ingénieurs du gouverne-ment sont d'avis que la partie de la terrasse qui se trouve entre l'avant-dernier et le dernier kiosque, devra être démolie car le mur qui soutient cette partie menace de crouler.

L'Expérience du Révérend PÈRE WILDS.

Le Rév. Père Z. P. Wilds, missionnaire très connu de la ville de New York, et frère de feu l'éminent Juge Wilds, de la Suprême Cour du Massachusetts, écrit ce qui suit :

" 78 E. 54th St., New York, 16 Mai, 1882. Messrs. J. C. AYER & Co. :
Je fus, l'hiver dernier, en proie à une tou-neur qui tourmentait mes membres de déma-nigations intolérables ; la nuit surtout me souffraient étaient terribles entre les doigts et les orteils, un feu intense me consumait, m'était impossible de supporter la plus légè-re couverture. Je souffrais en même temps d'un violent catarrhe, et d'une toux extar-sieuse ; j'avais perdu l'appétit, et mon sys-tème était au plus bas. Connaissant la valeur de la SALSEPAREILLE D'AYER, soit par observation dans plusieurs cas de maladie, soit par l'usage que j'en avais fait moi-même quelques années auparavant, je commençai à ne servir, pour mettre, s'il était possible, un terme à mes horribles souffrances. Mou appétit commença à revenir presque à la première dose. Après un temps très-court la fièvre et les démangeaisons se calmèrent, et tout signe d'irritation de la peau disparut. Mon catarrhe et ma toux disparurent aussi, et ma santé s'améliorait graduellement ex-devenue excellente. Je me sens cent po-cent plus fort, et ce résultat je le dois à la SALSEPAREILLE, que je recommande en toute confiance comme la meilleure médecine pour purifier le sang. J'en prends trois petites doses par jour, et avant que la deuxième dose finisse, ma santé était complè-tement rétablie. Je mets ces faits à votre disposition, vous devriez les publier dans l'intérêt de nos semblables.
A vous, avec respect, Z. P. WILDS."

Le cas cité ci-dessus est un entre mille. Nous recevons journellement des attestations de cures merveilleuses, toutes prouvées la faul-té de la SALSEPAREILLE D'AYER pour guérir toutes les maladies provenant de l'im-pureté et de la pauvreté du sang et d'une vitalité affaiblie.

La Salsepareille d'Ayer

purifie, enrichit, et fortifie le sang, stimule l'action de l'estomac et des intestins, et par conséquent met le système à même de résister avec succès aux attaques de toutes les Ma-ladies Scrofuleuses, Éruptions de la Peau, Rhumatismes, Catarrhes, Débi-lité Générale, et tous les désordres résultant d'un sang pauvre et corrompu et d'un sys-tème faible et débile.

PRÉPARÉ PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies ; prix \$1, six flacons pour \$5.

DÉCÈS

Le 24 courant, M. Jules Auguste Turcotte, fils de M. Nazaire Turcotte, négociant, à l'âge de vingt-cinq ans et neuf mois.

Les obsèques eurent lieu vendredi à 9 heures précises. Le convoi funèbre partira de la maison paternelle, No. 73, Grande Allée, à 8 1/2 heures, pour se rendre à la cathédrale et de là au cimetière St-Charles.

Faillants et amis sont respectueusement priés d'y assister sans aucune autre invitation.

UNIVERSITÉ LAVAL

OUVERTURE DES COURS

L'OUVERTURE des Cours des facultés de Droit et de Médecine aura lieu, à Québec, MÉR-CREDI, le 2 OCTOBRE. Les pensionnaires ren-trent la veille.

J. C. K. LAFLA ME, VRE. Sec. U. L. Québec, 25 septembre 1889.—8f 1046

La Banque Nationale

SAMEDI, LE DEUX NOVEMBRE, et APRES, cette Banque paiera à ses actionnaires un dividende de TROIS PAR CENT sur son capital pour le semestre finissant le 31 OCTOBRE PRO-CHAIN.

1 livre de transport d'actions sera clos depuis le 16 au 31 OCTOBRE prochain inclusivement.

Par ordre du bureau, P. LAFRANCE, Caissier.

Québec, 25 septembre 1889.—6s 1047

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC.

Ancienne maison METHOT fondée en 1808.

Fabricants de clous et de Moulanges et Marchands de Fer

FOURNISSEURS ORDINAIRES DES FABRIQUES

ET DES

Institutions religieuses et d'éducation

Successeurs de **BEAUDET & CHINIC**

COMMERCE DE GROS et de DETAIL

PROPRIÉTAIRES DES MAISONS SUIVANTES :

CLOUTERIE VENTADOUR Beauport

FABRIQUE DE MOULANGES rue de la Chapelle, St-Roc

ENTREPOT DE GROSSE QUINCAIL-

LERIE ET DE CHARRONNAGE rue des Sœurs, Basse-Ville

BUREAUX ET MAISON DE VENTE pied de la cote de la Montagne

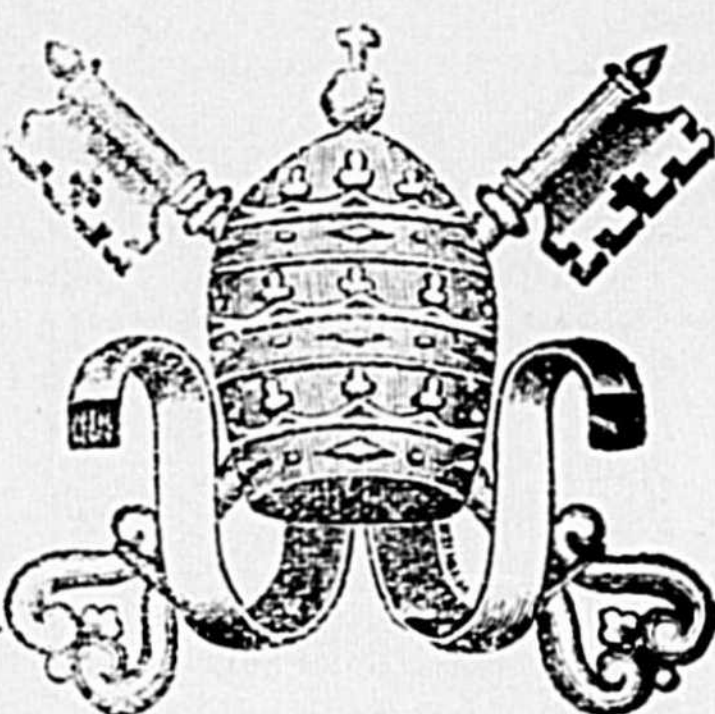
Stock universel et complet, Marchandises de qualité supérieure.

PRIX SANS PRÉCÉDENTS A QUÉBEC !

Téléphone : 48.

Québec, 30 avril 1889.—Jan.

980



Frechon, Lefebvre & Co

1645, Rue Notre-Dame

Montréal

—total—

FABRICANTS

d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses !

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cris-taux—Chasubleries—Soirées—Linges d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton a tablier pour communautés religieuses !!!

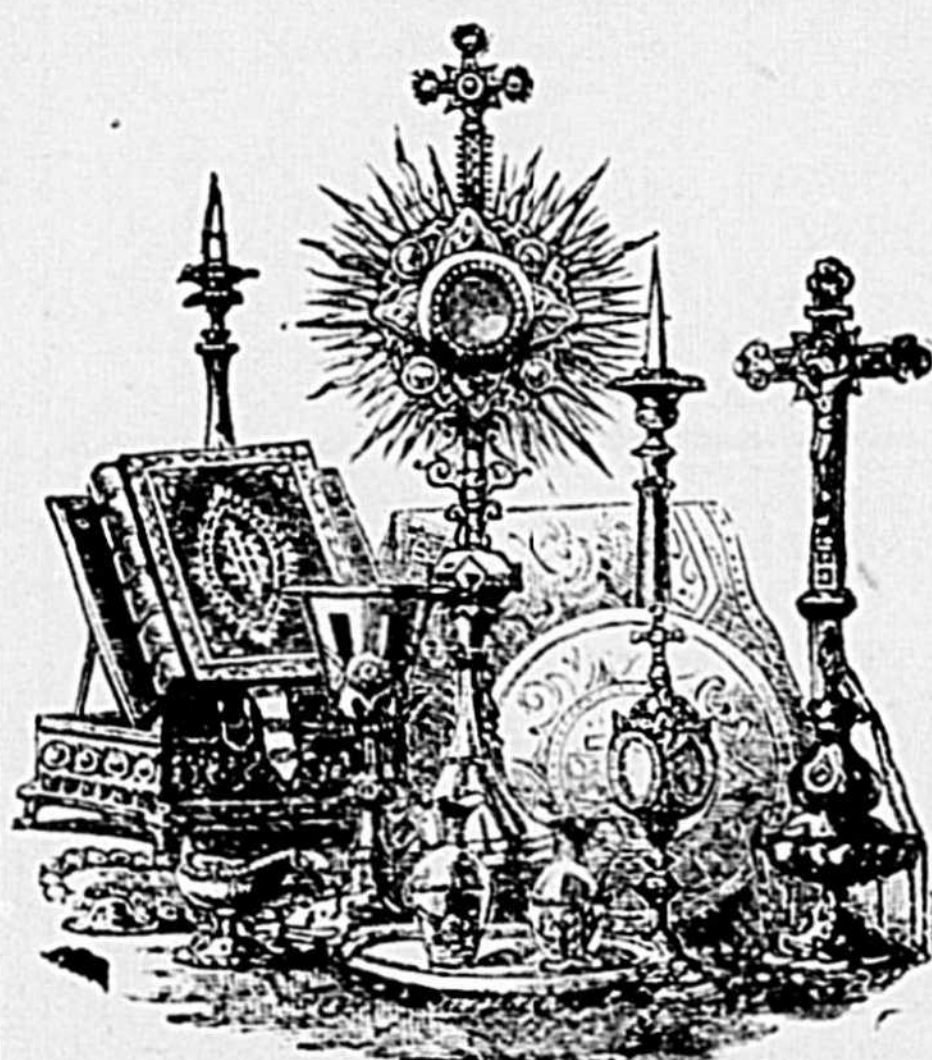
Soutanes faites sur mesures

...VINS DE MESSE...CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 1er mai 1889.—Jan.

981



ORDRE PAROISSIAL

G. B. LANCTOT,

1664, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL,

P. O.

IMPORTATEUR ET FABRICANT

d'Ornements d'Eglises et de statues religieuses,

VIENT DE RECEVOIR SA NOUVELLE IMPORTATION CONSISTANT EN

Calices, Ciboires, Chandeliers, Etc., Chasubleries, Merinos, Says, Etc.,

VINS DE MESSE et surtout le VIN "d'Arthese"

importé spécialement pour l'usage du clergé et approuvé par l'archevêque de Montréal.

CE VIN qui a un goût délicieux et un peu sucré est reconnu bien supérieur par ceux qui s'en sont servi.

C. B. Lanctot.

Québec, 17 mai 1889.—Jan.

982

BEHAN BROS.

IMPORTATION D'AUTOMNE

1889

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHÉMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train l'Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Départ de Québec

8.10 a. m.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 5.04 p. m., et à Roberval à 5.35 p. m.
5.30 p. m.—Express local pour St-Raymond tous les jours y arrivant à 7.15 p. m.

Arrivée à Québec

6.50 a. m.—Express direct part de Roberval à 9.00 p. m. tous les jours, (excepté le dimanche) pour Québec, y arrivant à 6.50 a. m.
8.40 a. m.—Express local part de St-Raymond à 7.00 a. m. tous les jours, pour Québec, y arrivant à 8.40 a. m.
8.15 p. m.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours, à 2.15 p. m., et de St-Raymond à 5.40 p. m., arrivant à Québec à 8.15 p. m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

2.00 p. m.—Train mixte laissera la Pointe L'avis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 p. m.

TRAIN DU SOIR

5.00 p. m.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island Pond, Gorham, Lewiston, Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS

Pour la Riv. du Loup et Dalhousie (Express local) 9.30
Pour Halifax et St-Jean (Express direct) (2.30 p. m.) 14.30
Pour la Riv. du Loup 9.30
(5.45 p. m.) 9.30

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS

De la Rivière du Loup 20.05
De Halifax et St-Jean (Express direct) 13.10
De Dalhousie et de la Rivière du Loup 20.05
(Express local) 20.05

Ces trains circulent sur l'heure du Eastern Standard Time.

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 2.45 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m. et à New-York, 11.40 a. m.
Mixte—quitte Lévis 3.00 p. m., arrive à St-François à 6.45 p. m.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.
Prix du passage de Québec :
Cabine \$60, et \$80; Cabine secondaire : \$30; Entrepont : \$20.

COMPAGNIE DES PORTS DU GOLFE

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 1er octobre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown. Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes. Prix 6 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUÉBEC À LÉVIS. INTERCOLONIAL

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.00 Malle pour la Rivière du Loup.	6.00 Train mixte de la Riv. du Loup.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour Halifax.	1.15 Malle de la Riv. du Loup.
5.15 Accommodation pour la Rivière du Loup.	8.15 Malle de Halifax.

Pour le Québec Central

P. M.	A. M.
2.15 Express pour Sherbrooke	6.45 Express de nuit
2.30 Train Mixte pour St-Joseph	10.45 Train mixte de Saint-Joseph.
8.30 Express de nuit pour Sherbrooke.	1.45 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUÉBEC	STATION DE LÉVIS
P. M.	A. M.
1.30 Train éclair pour l'Ouest.	6.30 Malle de l'Ouest
P. M.	P. M.
8.00 Malle pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest
	7.45 Mixte de Richmond.

DE QUÉBEC À ST-ROMUALD

LE VAPEUR "LÉVIS"

A commencer le 8 mai (le temps, et les circonstances le permettant), fera le trajet comme suit :
De St-Romuald De Québec
5.15 A. M. 6.00 A. M.
8.00 A. M. 9.00 A. M.
10.00 A. M. 11.30 A. M.
1.00 P. M. 2.00 P. M.
3.00 P. M. 4.00 P. M.
5.00 P. M. 6.15 P. M.

LES DIMANCHES
2.00 P. M. 1.30 P. M.
5.00 P. M. 3.00 P. M.
6.00 P. M.

Arrêtant au quai de Owen à Sillery aller et retour.
Tous les samedis, il y a un voyage de Saint-Romuald et de Sillery à Québec à 5.00 hrs A. M. et à 7.00 hrs P. M.
Les jours de fête, un voyage se fera à 8 hrs du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.

ISLE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

De l'Isle :	De Québec :
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 "	9.15 "
10.00 "	11.30 "
1.30 P. M.	2.30 P. M.
3.30 "	4.45 "
5.30 "	6.15 "

LES DIMANCHES

1.45 P. M.	MIDI	1.00 P. M.
3.15 "	2.30 "	
5.00 "	4.00 "	
7.00 "	6.00 "	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.
Arrêtant au quai du bassin de radoub, à Saint-Joseph, aller et retour.
Les prix de passage sont les mêmes que durant l'été pour les passagers, le fret et les animaux.

STE-ANNE DE BEAUPRE

Un vapeur laissera Québec tous les jours à 6.15 heures A. M., excepté les mardis et samedis où les voyages se feront suivant la marée.
Le retour de Ste-Anne aura lieu dans l'après-midi.

Toutes sociétés religieuses et civiles qui voudront organiser des pèlerinages pourront engager ce vapeur à des conditions très faciles en s'adressant au capit. du vapeur.

GRONDINES

L'Etoile, capt Paquet, part des Grondines tous les lundis et vendredis, remenant le lendemain, arrêtant au Cap Saint, Platon, Deschambault, Lotbinière, Grondines et St-Jean Deschambault. Heure réglée par la marée.

ST-NICOLAS

Le *Pilote*, Capitaine A. Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. a. m.

Prix : aller et retour 30 cents.
Tous les samedis, le vapeur fera un voyage extra de St-Romuald et Sillery pour Québec, à heures P. M.

BERTHIER

Le vapeur *Montmagny*, quittera le quai Champlain tous les jours à 4 hrs p. m., pour St-Laurent St-Michel et St-Jean.

Les lundis, mercredis, jeudis et samedis, il se rendra à Berthier.
Le vapeur *Montmagny*, tiendra sa ligne ordinaire tous les Dimanches, quand le temps le permettra, et touchera aux ports intermédiaires, suivants : St-Laurent, St-Michel et St-Jean le d'Orléans.

Départ de Québec, quai Champlain, à 1 heure p. m., pour être de retour le soir vers 8 heures.
Prix du passage aller et retour, 10 cents.

SAGUENAY

Le vapeur *Union*, capitaine Lecours, partira du quai Saint-André à 7 h. 30 a. m., tous les mardis et vendredis arrêtant à la Baie Saint-Paul, Eboulements, Murray Bay, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha! et Châteauguay.

QUÉBEC ET MONTRÉAL

Le vapeur *Montréal*, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.
Le vapeur *Québec*, capt Nelson, laisse Québec pour Montréal, les mardis, jeudis et samedis à 5 heures P. M.

STE-CROIX

Le *Ste-Croix*, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remenant le lendemain, arrêtant à la pointe à Aubain, Pointe aux Trembles St-Antoine. Heure réglée par la marée.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes entre la barrière Ste-Foye et le bureau du *Courrier du Canada*. Prix : 5 cents.

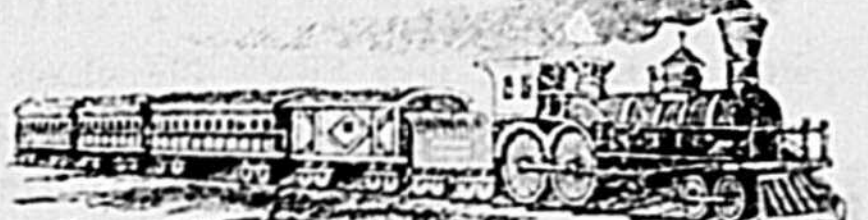
LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Valier et le marché Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir. Prix 5 cents.

Les Pianos Williams

CETTE maison est établie depuis 50 ANS, elle fabrique plus de pianos, et elle en a plus en usage que toutes les autres compagnies canadiennes réunies. Des centaines sont en usage depuis vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont obtenu le patronage des classes les plus élevées ainsi que celui des FAMILLES ROYALES; ils sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à la portée de toutes les bourses en Amérique; ils sont aussi en usage dans les principaux couvents et dans les grandes maisons d'éducation de la Puisse.

Plus de 7,000 sont en usages dans les villes de Montréal et Québec.
SEUL AGENCE autorisée à Québec.
BERNARD & ALLAIRE,
Éditeurs de musique
77 et 79, Rue St. Jean H. V.,
Québec, 30 janvier 1889.



CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

1889—Arrangements d'Été—1889

LE 1er APRÈS LUNDI, LE 10 JUIN 1889, les trains sur ce chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit :

LES TRAINS QUITTERONT LÉVIS
Pour la Rivière du Loup et Dalhousie (Express local) 9.30
Pour Halifax et St-Jean (Express direct) (2.35 p. m.) 14.30
Pour la Rivière du Loup 14.30
(5.45 p. m.) 9.30

LES TRAINS ARRIVERONT À LÉVIS
De la Rivière du Loup 20.05
De Halifax et St-Jean (Express direct) 13.10
De Dalhousie et de la Rivière du Loup (Express local) 20.05

Le char d'ortie attaché au train Express quittant la Pointe-Lévis à 7.30 se rend jusqu'à Dalhousie, et celui attaché au train Express qui part de Lévis à 14.30 hrs, se rend jusqu'à Halifax.
Tous les chars sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time.
On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant à
T. LAVERDIÈRE,
49, rue Dalhousie, Québec.
D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B., 7 juin 1889.
Québec, 12 août 1889—Jan 1028



LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le GOUVERNEMENT DU CANADA ET DE TERRE-NEUVE POUR LE TRANSPORT DES MALLS

Canadiennes et des États-Unis

1889—Arrangements d'été—1889

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer.

Vaisseau	Tonnage	Commandants
PARISIAN	5400	Capt James Wylie
SARDINIAN	4650	Lt Smith, R. N. R.
POLYNESIAN	4100	Capt J. Ritchie
SARMAIAN	3600	"
CIRASSIAN	4000	" W. Richardson
PERUVIAN	3400	" H. Wylie
NOVA SCOTIAN	3300	" H. R. Hughes
CASPIAN	3200	Lt R. Barrett R. N.
CARTAGINIAN	4600	Capt A. Macnicol
SIBERIAN	4600	" R. P. Moore
NORWEGIAN	3534	" J. G. Stephen
HIBERNIAN	3440	" John Brown
AUSTRIAN	2700	" J. Ambury
NESTORIAN	2700	" W. Dalziel
PRUSSIAN	3000	" A. McDougall
SCANDINAVIAN	3000	" John Park
BUENOS AYREAN	3800	" J. Scott
COREAN	4000	" J. Manizies
GRECIAN	3600	" C. E. LeGallais
MANITOBAN	3150	" R. Carruthers
CANADIAN	2600	" John Kerr
PHENICIAN	2800	" D. McKillop
WALDENIAN	2600	" D. J. James
LUCERNE	2200	" W. S. Main
NEWFOUNDLAND	1400	"
ACADIAN	1350	" F. McGrath
POMERANIAN	4304	" W. Dalziel
ASSYRIAN	4005	" J. Benely
ROSARIAN	3500	" D. McKillop
MONTE-VULCAN	3500	" W. S. Main

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de

LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTRÉAL

De Liverpool	De Derry	Steamers	De Québec
15 août	16 août	CASPIAN	5 sept
22 "	23 "	" CARTHAGI	"
29 "	30 "	" SARDINIAN	12 "
5 sept	6 sept	" CIRASSIAN	19 "
12 "	13 "	" PARISIAN	26 "
19 "	20 "	" POLYNESIAN	3 oct
		" CARTHAGI	10 "
26 "	27 "	" NIAN	17 "
3 octobre	4 oct.	" SARDINIAN	24 "
10 "	11 "	" CIRASSIAN	31 "
17 "	18 "	" PARISIAN	7 nov.
24 "	25 "	" POLYNESIAN	14 "
31 "	1 nov.	" CARTHAGI	21 "

Ces steamers partent de Montréal au lever du soleil, les mercredis. Les passagers de première classe, de deuxième classe et d'entrepont qui désirent s'embarquer à Montréal peuvent le faire (sans payer aucun extra) après 8 heures P. M. le soir précédent.
N. B.—Le *Carthaginian* est engagé dans le commerce du bétail n'aura aucun accommodement pour aucun passager en voyage de Montréal et Québec à Liverpool.
+ Steamer Extra.

Prix du passage de Québec :

Cabine	 \$60.00	\$70.00	et \$80.00
Suivant les accommodements.			
Intermédiaire	 \$30.00		
Entrepont	 \$20.00		

Les vapeurs du service de

Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow	Steamers	De Montréal à Glasgow le ou vers le
23 août	POMERANIAN	9 sept
30 "	COREAN	16 "
6 sept	SARMAIAN	23 "
13 "	NORWEGIAN	30 "
20 "	SIBERIAN	7 octobre
27 "	POMERANIAN	14 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager en allant en Europe.

Les vapeurs du service de

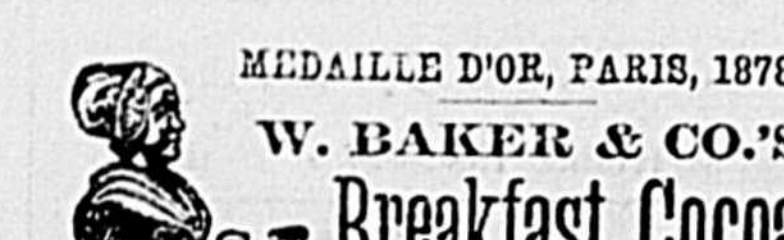
LONDRES, QUÉBEC ET MONTRÉAL

De Londres	Steamer	De Montréal à Londres le ou vers le
	GRECIAN	
	ASSYRIAN	
	CANADIAN	
	GRECIAN	

Ces steamers ne transporteront aucun passager en allant en Europe.

Des billets de Retour, bon pour 12 mois, seront donnés à prix réduits.
On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.
Il y a à bord de chaque navire un médecin.
Un vapeur avec les mallets et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai du Grand Tronc, Pointe-Lévis, à huit heures, et le quai Napoléon, Québec, à neuf heures précises, le matin du départ.
Des billets de connaissance pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des États de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à
ALLANS, RAE & C^{ie},
Agents
Québec, 14 septembre 1889 782



MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & CO'S

Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est soluble.

Pas de Chimiques

est employé en sa préparation. Il est plus que tout autre pur et est exempt de tout mélange de l'arôme, car on ne s'en sert que pour la saveur. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant. Facile à digérer, et ne cause aucun trouble pour ceux qui souffrent d'une indigestion.

Se vend chez tous les Épiceries.
W. BAKER & CO, Dorchester, Mass.

BIERE ET PORTER LABATT

DE LONDON, ONTARIO.

0000000

Preuve que la Célèbre BIÈRE ET PORTER fabriqués par John Labatt, de London, Ont., est la meilleure du Canada et même pouvant rivaliser avec les meilleurs Bière et Porter importés; les prix remportés aux expositions universelles de Philadelphie, Australie et de Paris le prouvent ainsi que les certificats d'analyse ci-dessous :

M. FISET, M. D. L., Analyste du Gouvernement, Québec, dit : " Je les ai trouvés très purs et des meilleurs qualités de houblon et orge. C'est un breuvage hautement recommandé aux invalides et aux convalescents surtout comme tonique "

LE RÉVÉREND P. J. EDOUARD PAGE, professeur de Chimie, Université-Laval, Québec, dit : " J'ai analysé la Bière " INDIA PALE ALE " fabriquée par JOHN LABATT, LONDON, Ont., embouteillée par M. N. MONTREUIL, QUÉBEC, c'est une Bière légère contenant peu d'alcool d'une saveur délicate et très agréable, d'une qualité supérieure et pouvant rivaliser avec les meilleures Bières importées. J'ai aussi analysé le PORTER (XXX STOUT) de cette même brasserie qui est d'excellente qualité, sa saveur est très agréable, c'est un tonique plus énergique que la Bière précédente, car il est plus riche en alcool, pouvant être consommé avec avantage avec tout Porter importé. Ces BIÈRES ET PORTERS DE JOHN LABATT, LONDON, ONT., sont fabriqués des meilleures qualités d'orge et houblon et ne contiennent aucun ingrédient nuisible à la santé. "

Faites usage de la célèbre BIÈRE ET PORTER LABATT et n'en prenez pas d'autre en substitution.

SEUL AGENT, A QUÉBEC,
179, RUE ST-PAUL, QUÉBEC.



Québec, 5 Avril, 1889—1a



La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE
NE CONTENANT AUCUN
Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles,
TORONTO, Ont.,
CHICAGO, ILL.
FABRICANT DE LA
" Celebrated Royal Yeast Cakes. "

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC



Le SS. " MIRAMICHI " Capt. A. Baquet

QUITTE RA QUÉBEC,

MARDI, le 1er OCT., à 2 h. p. m.,

pour POINTE AUX PÈRES, GASPÉ, MALBAIE, ou POINTE ST-PIERRE, SUMMERSIDE, CHARLOTTE-TOWN et PICTOU, n'arrêtant à tous les ports intermédiaires, excepté à la POINTE AUX PÈRES, pendant quelques heures pour permettre aux passagers d'aller à terre. Excellente accommodation pour les passagers. Les consignataires sont priés de marquer au long l'endroit où ils envoient leurs marchandises, afin d'éviter les erreurs dans le déchargement. Pour le fret et le passage, s'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de